

Règlement intérieur du CSE : Maîtriser sa rédaction

1 JOUR (7h) ▶ PRÉREQUIS : Formation initiale CSE ▶ PUBLIC : Elu(e)s désirant développer ses compétences dans le cadre de son mandat

Objectifs

- A l'issue du stage, vous serez capable de :
- ✓ Maîtriser l'intérêt du règlement intérieur du CSE
 - ✓ Maîtriser son élaboration et son adaptation à son collectif
 - ✓ Engager le travail d'élaboration de son propre règlement

Méthodes

- ✓ Formation interactive
- ✓ Exposés théoriques
- ✓ Exercices pratiques : travaux en groupes, analyse critique
- ✓ Supports pédagogiques : fiches, conseils pratiques

Modalités d'évaluation

Des exercices concrets servent d'évaluation des acquis tout au long de la formation.

Modalités de suivi

Dans les 3 mois suivant la formation, un point est établi pour mesurer la mise en œuvre des acquis en milieu professionnel et identifier les nouveaux besoins.



Programme

► Comprendre l'intérêt du règlement intérieur

- Définition d'un règlement intérieur de CSE
- Obligations légales, valeur juridique
- Enjeux pour le collectif CSE

► Contenu et mise en place du règlement intérieur

- Identifier les clauses obligatoires, interdites et essentielles
- L'articulation avec les accords d'entreprise sur le CSE
- Maîtriser la procédure d'adoption et de modification

EXERCICE : définir les étapes d'une procédure d'adoption et de modification du règlement intérieur

► Mise en pratique

- Identifier les pièges à éviter lors de l'élaboration

EXERCICE : travail d'analyse « lecture critique » d'un exemple de règlement intérieur

► Engager le travail d'élaboration

- Présentation d'une trame commentée

EXERCICE : travail de rédaction par collectif

► Bilan et perspectives

- Evaluation de la formation
- Identification des axes d'amélioration
- Définition des priorités d'actions

Coût de la formation

Inter : 320 € net/jour/stagiaire
Intra : 975 € net/jour/groupe
Accompagnement : 975 € net/jour/groupe

Lieux et dates 2022

Le Mans > Mardi 1er février
Nantes > Mardi 11 octobre

Parking gratuit (sauf Le Mans) - Sites desservis par les transports en commun.

Salles de formation accessibles aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite.

Possibilité d'adapter les moyens pour les personnes en situation de handicap (contact référent handicap : Vincent Leprince - Tél : 02 41 88 73 58 - Mail : v.leprince@cezampdl.fr)

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le n°52 44 07187 44 auprès du Préfet de région des Pays de la Loire. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
 Agréé Formation économique des membres du CSE. Liste arrêtée par le Préfet des Pays de la Loire le 17 septembre 2021.

Responsable pédagogique : Vincent Leprince 02 41 88 73 58 - v.leprince@cezampdl.fr / Référente administrative : Valérie Dorléans 02 41 87 36 17 - v.dorleans@cezampdl.fr

Inscriptions et calendrier inter-entreprises disponible sur www.cezam.fr